



Rapport annuel 2025

La spin-off de l'ETH, CellX Biosolutions, développe une solution bactérienne pour la dégradation des composés PFAS, qui est soutenue par la Fondation Suisse pour le Climat depuis 2025.

Protéger le climat.
Promouvoir les PME.

L'impact climatique compte !

Chères amies et chers amis de la Fondation Suisse pour le Climat,
Mesdames et Messieurs,

Les innovations en faveur de la protection du climat ouvrent de nouveaux marchés et remplacent des produits nuisibles au climat. C'est précisément là que la Fondation Suisse pour le Climat intervient.

Nous accordons des financements de démarrage pour permettre à des technologies ayant un impact climatique positif d'accéder au marché et de se développer avec succès – car ce n'est qu'à partir de là qu'elles contribuent réellement à la protection du climat. Le chemin jusqu'à ce stade est exigeant : entre une bonne idée et un produit apte au marché, de nombreux obstacles doivent être franchis. Même les entreprises établies ne sont pas à l'abri de revers. L'importance de notre soutien initial ressort clairement de notre mesure d'impact annuelle. 23% des PME n'auraient pas réalisé leur projet d'innovation sans la Fondation, et 41% supplémentaires ne l'auraient fait qu'avec un fort retard ou dans une ampleur nettement réduite.

Nous avons poursuivi notre évolution stratégique et proposons désormais des soutiens remboursables en

cas de succès commercial significatif. Nous espérons avec cela compenser en partie la baisse des recettes résultant d'un changement dans la base de calcul de la taxe d'incitation sur le CO₂.

La Fondation Suisse pour le Climat est aujourd'hui soutenue par 32 entreprises partenaires. Nous les remercions chaleureusement pour leur appui financier ainsi que pour l'engagement de leurs expertes et experts au sein du conseil de fondation, du conseil consultatif et de divers groupes de travail. Parmi ces expertes figure également Maxime Schoch de la Banque Vontobel, qui a rejoint le conseil de fondation et a repris la présidence du conseil consultatif. Elle succède à Isabel Müller de Swiss Life, à qui nous adressons nos remerciements les plus sincères pour son engagement précieux.

Nous nous réjouissons de nombreuses rencontres inspirantes et d'échanges avec vous tous en 2026. Pourquoi pas lors de la Climate Week en mai à Zurich ? La Fondation Suisse pour le Climat y participera en tant que Program Contributor. À très bientôt !

Thomas Hügli

Président du conseil de fondation



Vincent Eckert

Directeur



Nous soutenons des projets en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein.



● Projets d'innovation jusqu'en 2024

● Projets d'innovation 2025

220 projets d'innovation

De nombreuses PME contribuent chaque année à la protection du climat grâce à des produits innovants et des avancées technologiques. Depuis la création de la Fondation, nous avons soutenu plus de 220 projets d'innovation, dont 20 en 2025.

Comment soumettre mon projet ?

Un soutien financier pour le développement de produits et de solutions innovants et respectueux du climat est ouvert à toutes les PME qui remplissent les critères d'éligibilité. Cela inclut notamment le fait d'être domiciliées en Suisse ou au Liechtenstein, ainsi qu'un maximum de 250 employés.



Processus de demande et critères d'éligibilité

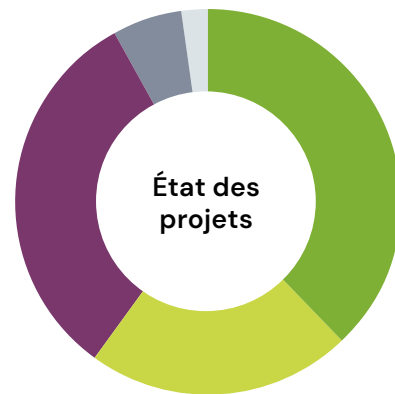
Date de soumission : le 1er mars et le 1er septembre de chaque année.

klimastiftung.ch/fr/soumettre-une-demande

L'innovation demande du courage – et tous les projets n'aboutissent pas

En 2025, de nombreuses solutions innovantes développées par des PME soutenues par la fondation ont été lancées sur le marché. Le graphique montre que, sur l'ensemble des années, une grande partie a réussi son entrée sur le marché (vert foncé). Simultanément, certaines approches prometteuses ont été arrêtées (violet). L'abandon d'un projet représente toujours un défi pour une entreprise, mais fait partie intégrante d'une culture d'innovation saine. Souvent, il résulte d'une décision stratégique visant à préserver les ressources et à concentrer les efforts sur les approches les plus porteuses.

Les aperçus présentés sur les pages suivantes illustrent la diversité des parcours que peuvent emprunter les idées innovantes. Elles montrent comment l'ouverture à l'apprentissage et le courage permettent de développer de nouvelles solutions – et ainsi de créer à long terme un potentiel d'impact positif pour le climat.



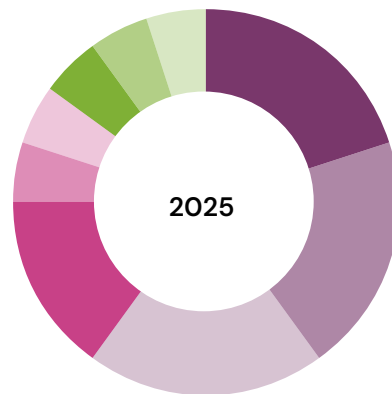
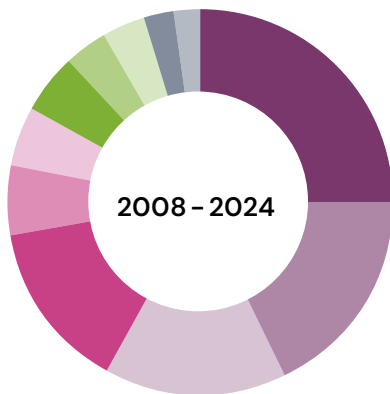
- 38% Sur le marché
- 22% En développement
- 32% Abandonnés
- 6% Sans intention de mise sur le marché
- 2% Information non disponible

Remarque : Le graphique reflète l'état d'avancement de tous les projets d'innovation dont le soutien par la Fondation Suisse pour le Climat est terminé.

Projets soutenus par secteur d'activité

Au cours des 17 dernières années, plus de la moitié des projets soutenus provenaient des domaines de la production d'énergie, des bâtiments et construction ainsi

que de l'alimentation et agriculture. En 2025 également, une situation très similaire s'est dessinée : ces trois domaines figuraient à nouveau parmi les plus soutenus.



- Production d'énergie
- Bâtiment et construction
- Alimentation et agriculture
- Déchets et pollution
- Industrie et biens de consommation
- Transport de fret et marchandises
- Transversalité des domaines d'activité
- Mobilité
- Stockage d'énergie
- Transport et distribution d'énergie
- Eau et assainissement



« Face à une concurrence toujours plus intense, nous n'avons malheureusement plus pu rester compétitifs sur le marché et avons dû cesser nos activités en 2025. Malgré cela, au cours des dix dernières années, nous avons remplacé près de 250 000 tubes fluorescents et ainsi contribué de manière significative à la protection du climat. »

Patrik Deuss, LEDCity AG

développait des systèmes d'éclairage performants et durables pour l'espace public

« Grâce au soutien de la Fondation Suisse pour le Climat, nous avons pu mener nos turbines Vertical Sky® jusqu'à leur maturité commerciale. Chaque turbine produit de l'électricité renouvelable durant 25 ans et permet d'économiser environ 1000 tonnes de CO₂ par an. »



Patrick Richter, Agile Wind Power AG

optimise la production d'énergie éolienne grâce à une turbine verticale de 1 mégawatt



« Notre mise en œuvre a échoué, car les aciéries suisses étaient absorbées par d'autres défis. Nous cherchons désormais à appliquer les enseignements tirés de ce projet dans d'autres domaines — par exemple dans le recyclage d'aluminium de haute qualité. »

Rainer Züst, Züst Engineering AG

travaillait au développement de procédés de recyclage de haute qualité pour l'acier, l'aluminium et les matériaux de construction destinés aux infrastructures routières

Comment la curiosité devient une source de solutions

La curiosité est le point de départ de toute innovation : celles et ceux qui posent des questions découvrent de nouvelles voies pour renforcer la protection du climat. C'est précisément ce chemin qu'ont emprunté, par exemple, Estelle Clerc de la spin-off de l'ETH CellX Biosolutions ou David Crettenand de l'entreprise valaisanne RedElec Technologie. Nous jetons un regard sur ces deux projets, représentatifs des 20 projets soutenus par la fondation en 2025.

« Tout a commencé par la curiosité. Enfant, je passais d'innombrables heures au bord de la mer et je me demandais vraiment ce qui se cachait sous la surface, mais aussi comment nous pourrions protéger cet environnement magnifique. Cette question ne m'a jamais quittée », raconte Estelle Clerc. La microbiologiste est co-fondatrice de la spin-off CellX Biosolutions et a transformé sa curiosité en passion, puis en profession.

« Au cours de mes études de biologie, j'ai découvert un autre monde fascinant, lui aussi invisible mais extrêmement puissant : les bactéries. Cela m'a poussée à effectuer un doctorat en microbiologie marine. J'ai compris que leur potentiel dépassait largement la simple étude de la nature : nous pouvons sélectionner dans l'environnement des bactéries capables de dégrader des polluants. »

Un polluant particulièrement tenace est le groupe des PFAS*. Ces « produits chimiques éternels » se trouvent

déjà dans un robinet d'eau potable sur deux en Suisse et dans de nombreux échantillons d'eaux souterraines. Les concentrations augmentent fortement dans les milieux aquatiques. Les analyses biologiques montrent que 5% de la population présentent des taux de PFAS dans leur corps dangereux pour la santé.

Les bactéries comme véritable moteur climatique

CellX a identifié, dans des environnements pollués, des communautés bactériennes capables de réduire nettement la concentration de PFAS. « Le potentiel des bactéries est immense. Leur utilisation dans la dépollution des PFAS change complètement la donne », explique Estelle Clerc. La question de savoir si les bactéries « consomment » les PFAS ou si elles les attaquent et les décomposent pour se protéger elles-mêmes fait encore partie du développement interne. Dans tous les cas, l'impact climatique est considérable, car la méthode d'élimination des PFAS

* PFAS signifie substances per- et polyfluoroalkylées.

L'équipe de
CellX Biosolutions





L'équipe de
RedElec Technologie

la plus courante jusqu'à présent – l'incinération – est très énergivore et émet beaucoup de CO₂. Avec sa solution, CellX contribue donc à la fois à la réduction de la pollution et à la protection du climat. Et tout cela, parce qu'un jour, une petite fille regardait la mer avec curiosité.

L'entreprise valaisanne RedElec Technologie a elle aussi développé une méthode novatrice de valorisation des déchets. Ici, il s'agit de déchets contenant du zinc, du nickel, du cuivre, de l'argent ou du plomb. RedElec utilise un procédé permettant de récupérer ces métaux grâce à l'électricité, même lorsqu'ils sont présents en très faibles concentrations. Ce procédé est essentiel pour la protection du climat, car le recyclage des métaux réduit fortement les émissions de gaz à effet de serre.

« Le principe de récupération des métaux dissous à l'aide de l'électricité est connu depuis longtemps », explique David Crettenand, directeur de RedElec Technologie. « Ce qui freinait jusqu'ici l'industrie, c'était la complexité de l'application de l'électrochimie à grande échelle. Dès qu'il y a plusieurs métaux, des composés organiques ou des matrices complexes, l'électrochimie était considérée comme impossible à utiliser. »

Le procédé développé par RedElec combine plusieurs types de réacteurs électrochimiques sur mesure. Le premier, de type Electro-Fenton, libère les métaux lorsqu'ils sont complexés par d'autres substances. Un deuxième réacteur concentre ensuite ces métaux, même lorsqu'ils sont très dilués. Enfin, un troisième réacteur permet leur récupération finale sous forme de métal pur en poudre.

« Ce n'est pas un procédé unique, mais bien la combinaison de plusieurs technologies qui permet de traiter des eaux usées jusque-là considérées comme "trop complexes" », souligne le directeur de RedElec.

Les applications potentielles sont nombreuses :

l'industrie chimique et pharmaceutique, les entreprises de traitement de surface ou encore des flux métalliques issus des déchets routiers et des sols contaminés. À plus long terme, l'industrie minière internationale pourrait également tirer parti de cette technologie pour remplacer certains procédés hydrométallurgiques nocifs pour l'environnement. « La transition énergétique rend les métaux stratégiques et, partout dans le monde, on cherche à mieux les récupérer plutôt que de les envoyer en décharge », observe David Crettenand.

Rapport financier 2025

Bilan	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025
Total de l'actif	9 413 998	9 963 181	8 018 677
Fonds de roulement	9 413 998	9 963 181	8 018 676
Liquidités	9 385 057	6 661 514	369 972
Liquidités + titres cotés en bourse (liquidité)	-	3 007 016	2 995 386
Liquidités + titres cotés en bourse (mandat de gestion de fortune)	-	-	3 129 877
Créances / transitoires actifs	28 942	294 651	1 523 441
Actif immobilisé	-	-	1
Dépôts à terme à la valeur nominale	-	-	-
Pro memoria – "autres créances"	-	-	1
Total du passif	9 413 998	9 963 181	8 018 677
Capitaux étrangers à court terme	5 459 296	4 790 859	3 736 942
Compte de régularisation passif	19 296	31 859	10 242
Provisions pour subsides accordés aux projets d'innovation	4 973 000	4 475 000	3 667 700
Provisions pour subsides accordés aux projets d'efficience	467 000	284 000	59 000
Provisions pour subsides accordés aux anciens programmes	-	-	-
Capitaux étrangers à long terme	-	-	-
Capital de l'organisation	3 954 702	5 172 322	4 281 735
Capital versé	110 000	110 000	110 000
Fonds libres (argent pour soutiens futurs)	3 444 702	4 462 322	3 571 735
Capital lié	400 000	600 000	600 000
Résultat annuel 2 (après allocation aux fonds libres)	-	-	-
Compte de résultat – du 1er janvier au 31 décembre	3 116 963	3 690 530	1 500 001
Revenus de la fondation	3 116 963	3 690 530	1 500 001
Dons des entreprises partenaires	3 104 117	3 690 530	1 500 000
Dons des entreprises partenaires (de l'exercice précédent)	-	-	-
Dons (autres)	12 846	-	-
Revenu éventuel remboursement de fonds loué	-	-	1
Charges	-2 297 421	-2 552 284	-2 538 222
Subsides aux projets soutenus	-1 827 000	-2 101 000	-2 051 000
Subsides aux projets d'innovation (dons)	-2 413 000	-2 283 000	-2 488 000
Subsides aux anciens programmes (dons)	-	-	-
Renonciation aux subsides des projets d'innovation	563 000	165 000	292 000
Renonciation aux subsides des projets d'efficience	23 000	17 000	145 000
Charges administratives	-470 421	-451 284	-487 222
Charges de personnel	-295 779	-279 194	-325 394
Autres charges administratives	-174 642	-172 090	-161 827
Résultat intermédiaire avant résultat financier	819 542	1 138 247	-1 038 221
Résultat financier	54 119	79 373	147 634
Produit financier	54 119	77 243	73 938
Charge financière	-	-2 014	-14 146
Résultat non réalisé (gains/pertes de change)	-	4 144	87 843
Résultat intermédiaire après résultat financier	873 661	1 217 620	-890 586
Prélèvement / allocation aux fonds libres (soutiens futurs)	673 661	1 017 620	-890 586
Allocation au capital lié	200 000	200 000	-
Résultat annuel	-	-	-
Tableau des flux de fonds	2023	2024	2025
Total des flux de fonds issus des activités opérationnelles	679 235	283 473	-3 173 295
Résultat annuel avant résultat du fonds	873 661	1 217 620	-890 587
Diminution / augmentation des créances	14 617	-265 709	-1 228 790
Diminution / augmentation des transitoires passifs	8 958	12 563	-2 168
Diminution / augmentation des provisions pour projets	-218 000	-681 000	-1 032 300
Total des flux de fonds issus des activités d'investissement	-	-	-
(Dés)investissement en immobilisations financières (à court terme)	-	-	-
(Dés)investissement en immobilisations financières (à long terme)	-	-	-
Total des flux de fonds issus des activités de financement	-	-	-
Total de la variation des liquidités	679 235	283 473	-3 173 295
Liquidités au 1er janvier	8 705 822	9 385 057	9 668 530
Liquidités au 31 décembre	9 385 057	9 668 530	6 495 235
Total de la variation des liquidités	679 235	283 473	-3 173 295

Organisation de la fondation

La Fondation Suisse pour le Climat a été fondée en 2008 en tant que fondation indépendante d'utilité publique. Elle est placée sous la surveillance de la Confédération.

De l'économie pour l'économie et le climat. Sous ce slogan, la Fondation Suisse pour le Climat soutient depuis 2009 des petites et moyennes entreprises (PME) qui souhaitent contribuer à la protection du climat en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein. En qualité d'initiative de droit privé, la fondation est financée par le remboursement net de la taxe d'incitation sur le CO₂ des entreprises partenaires et d'autres dons éventuels.

La fondation n'emploie pas directement du personnel. Les ressources en personnel nécessaires sont fournies par Swiss Re en tant qu'entreprise partenaire et la fondation a par ailleurs le statut d'établissement d'affectation du service civil. Swiss Re met à disposition les bureaux, l'infrastructure et la direction (V. Eckert, 25 %) à titre gratuit. Les membres du conseil de fondation et du conseil consultatif travaillent à titre bénévole. Les entreprises partenaires peuvent mettre d'autres aides à disposition (sans frais) telles que : des locaux de réunions, des services de communication, de traduction, de secrétariat et d'impression. Aucun de ces services n'est comptabilisé.

Le conseil de fondation a procédé à une analyse des risques lors de sa réunion du 19.11.2025. Les résultats

sont pris en compte dans les comptes annuels. Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions de la loi suisse, en particulier avec les articles relatifs à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO en relation avec l'art. 83a CC).

Les liquidités et les placements à court terme comprennent les avoirs en comptes bancaires ainsi que les titres détenus en tant que réserve de liquidité. Ils sont évalués à leur valeur nominale, respectivement, pour les actifs négociés, au cours boursier à la date de clôture. Les comptes annuels ont été structurés sur le modèle de la recommandation Swiss GAAP RPC 21. La position « pro memoria – autres créances » comprend des financements à montant fixe avec obligation éventuelle de remboursement, dépendant de la réalisation de certaines conditions de succès. L'OFEV a ajusté la base de calcul pour les redistributions de la taxe CO₂. En raison de ce nouveau calcul, les dons des entreprises partenaires pour l'année 2025 ont été estimés avec prudence. Le versement des contributions 2025 aura lieu ultérieurement, en 2026 .

Organe de révision : OBT AG, Hardturmstrasse 120, 8005 Zurich

État au 31.12.2025

Le conseil de fondation

Thomas Hügli, AXA, Président; **Ursula Finsterwald**, LGT Gruppe Holding AG, Vice-présidente; **Hendrik David**, Allianz Suisse; **Daniel Wild**, Bank J. Safra Sarasin AG; **Maxime Schoch & Christian Schilz**, Bank Vontobel AG; **Ennio Perna**, Basler Kantonalbank; **Christian Hofer**, Raiffeisen Suisse; **Bruno Havet**, Swiss Re Management LTD; **Simon Perrin**, Vaudoise Assurances

La direction

Vincent Eckert, Swiss Re, Directeur

Le président ou, en son absence, la vice-présidente conjointement avec un autre membre du conseil de fondation ou le directeur ou son député possèdent l'autorisation de signature. Il existe un droit de signature collectif. Le conseil de fondation peut fixer d'autres règles de signature en relation aux activités opérationnelles.

Le conseil consultatif

Nadine König & Lukas Bühler, Allianz Suisse; **Franka Bosman & Sebastian Bradford**, AXA; **Dominik Scheiben**, AXA XL; **Christian Nagler & Marc Sandmeier**, Baloise Group; **Katya Wisniewski**, Bank J. Safra Sarasin AG; **Maxime Schoch**, Bank Vontobel AG; **Florian Tresch**, Basellandschaftliche Kantonalbank; **Sarah el Jaddar**, Basler Kantonalbank; **Markus Wandler**, ECA Vaud; **Dominik Mayr**, Finnova; **Séverine Steiner**, Gebäudeversicherung Kanton Zürich; **Seth Müller**, Glarner Kantonalbank; **Sabrina Treichler & Martin Rust**, Graubündner Kantonalbank; **Madeleine Schmidt**, LGT Private Banking; **Karin Jehle**, LIFE Klimastiftung Liechtenstein; **Konstantin Lübke**, LLB; **Louis Wagner Ley & Philipp Krejci**, Mirabaud; **Martina Marchesi**, la Mobilière; **Nico Kauf**, NewRe; **Luca Weber**, PartnerRe; **Sebastian Tomczyk**, Raiffeisen Suisse; **Lara Arcari**, Sanitas Assurance Maladie; **Daniela Schoch**, SCOR SE; **Martina Cividini**, SIX; **Andrin Monstein & Fabienne Eppisser**, Swiss Life Group; **Vincent Eckert**, Swiss Re Management LTD; **Nikolett Kovacs**, UBP; **Tra My Le & Mikaël Genty**, Vaudoise Assurances; **Noëlle Fricker & Pascal Bigler**, Zuger Kantonalbank

Contact

Fondation Suisse pour le Climat
Boite Postale
Mythenquai 50/60
8002 Zurich
info@klimastiftung.ch
www.fondation-climat.ch

Impressum

Grafik/Layout

Swiss Re Corporate Real Estate & Services
Media Services, Zurich

Photos

CellX Biosolutions (pages 1 et 6): CellX Biosolutions
RedElec Technologie (page 7): RedElec Technologie

Un grand merci

Les partenaires de la Fondation Suisse pour le Climat

